



MOT du maire



Les nouvelles mesures sanitaires tardent à nous donner plus de flexibilité. Depuis le début de la pandémie, j'ai eu un grand nombre de rencontres avec la Santé publique et le CISSS de la Gaspésie. Je peux vous confirmer qu'ils travaillent tous avec le même objectif permettant de faire reconnaître, auprès du gouvernement, les efforts et les sacrifices faits par nos communautés. Toutefois, nous demeurons toujours vulnérables à ce virus. La Santé publique s'inquiète de la présence d'un variant qui menace de créer une troisième vague.

Lorsque j'ai l'occasion de discuter avec certains d'entre vous, je vous sens très compréhensifs et surtout, vous profitez du grand air et des espaces qui vous sont offerts. Justement, vous avez été nombreux à nous remercier pour le travail fait par l'équipe des travaux publics. Soyez assurés que le message est transmis chaque fois que nous avons des commentaires. La collaboration entre les départements des loisirs et des travaux publics devient essentielle et ces derniers demeurent toujours au service de la population.

Vous avez sûrement entendu parler dans les différents médias de la situation de l'avion-ambulance (ÉVAC). Je trouve important de souligner que j'ai eu à intervenir dans ce dossier à la demande du préfet Éric Dubé. L'aéroport étant sur notre territoire, il considérait que j'étais la meilleure personne pour piloter ce dossier. Donc, mon mandat consistait à m'assurer que les partenaires responsables du service (le CISSS de la Gaspésie et le Service aérien gouvernemental) soient sensibilisés par cette situation préoccupante et que des actions soient mises en place pour assurer le service. Au moment d'écrire ce message, tout porte à croire qu'une entente de service sera en vigueur sous peu.

Le siège social des Entreprises PEC quitte Bonaventure, mais l'âme de ses bâtisseurs demeurera toujours dans notre communauté. Je crois important de préciser à la population que bien que je sois déçu que cette entreprise relocalise son siège social à l'extérieur de notre

BONAVENTURE EN IMAGES



Photo de M. Serge Martin

Envoyez-nous vos photos à : communications@villebonaventure.ca

ville, il reste que nous ne pouvons pas répondre à leurs besoins. Toutefois, je crois très important de maintenir le lien de collaboration entre cette entreprise et nos organismes du milieu.

En terminant, nous sommes dans la dernière étape permettant la mise en œuvre d'une mesure alternative pour combler des besoins de places en service de garde. Nos travaux des dernières semaines devraient permettre d'offrir plus de places pour les poupons et pour les 18 mois et plus. Il faut garder espoir!

Roch Audet, maire

**Vous désirez recevoir votre
Journal le Courant en format électronique?
Inscrivez-vous sur notre site Internet au
bas de la page d'accueil :
www.villebonaventure.ca**

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 15 mars 2021**

INFORMATIONS municipales



La semaine de relâche tant attendue est à nos portes. L'équipe du département des loisirs, culture, tourisme et vie communautaire s'est, comme à l'habitude, acharnée pour vous préparer des activités malgré toutes les contraintes sanitaires. Nous vous invitons à y participer et à respecter les consignes afin que nous puissions revenir le plus rapidement possible à une certaine normalité. Bonne relâche à tous!

PROJETS

Nous poursuivons nos efforts pour assurer la protection à long terme de l'intégrité de la rivière Bonaventure. À ce titre, nous travaillerons en collaboration avec le Conseil de l'eau Gaspésie-Sud sur deux projets, la caractérisation de notre système municipal de traitement des eaux usées et la phase 2 de notre projet Opération Rives, soit l'établissement d'une politique de protection de la rivière Bonaventure.

Le projet de caractérisation de notre système municipal de traitement des eaux nous permettra d'analyser la performance de notre système et de proposer des actions pour en améliorer la gestion.

Le projet de politique de protection de la rivière Bonaventure posera les bases et priorisations des actions futures à prendre pour la rivière Bonaventure.

Nous vous garderons informés de l'évolution de ces deux projets.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 1^{er} mars 2021. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure en fin de journée le vendredi précédent. L'enregistrement de la séance sera disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dès le lendemain, dans la section : *À propos / Conseil municipal / Séances du conseil.*

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Service incendie Sam Arseneault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Loisirs Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Travaux publics Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme Florence Bouchard	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca

LOISIRS

culture, tourisme et
vie communautaire



CAMP DE JOUR

Programme d'accompagnement pour les enfants avec des besoins particuliers

Si votre enfant a besoin d'un suivi individuel pour le camp de jour l'été prochain, c'est le moment de faire une demande à la direction du service des loisirs, culture, tourisme et vie communautaire pour le programme d'accompagnement en loisir des personnes handicapées (PACL). Vous avez jusqu'au 31 mars pour faire votre demande d'accompagnement.

VOTRE ENFANT
AURA-T'IL BESOIN D'UN
ACCOMPAGNATEUR
POUR LE CAMP DE
JOUR?



PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

MÉDAILLE DE BRONZE



Première étape pour devenir surveillant-sauveteur

Prérequis : Avoir 13 ans à l'examen final et démontrer les compétences du junior 10.

Formatrice : Karine Gagnon

Coût : 185\$

Horaire : Dimanche 28 février - 15 h à 18 h

Lundi 1^{er} mars - 16 h à 19 h

Mercredi 3 mars - 16 h à 19 h

Vendredi 5 mars - 16 h à 19 h

Dimanche 7 mars - 15 h à 18 h

Examen final : Dimanche 14 mars - 17 h

Sauveteur,
c'est plus
qu'un travail,
c'est sauver
des vies!



Inscription en ligne :
www.villebonaventure.ca
Info : 418 534-2313, poste 232 ou
piscine@villebonaventure.ca



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Lire et jouer

Pendant tout le mois de mars, il est possible d'emprunter des livres-jeux. Profitez de cette belle occasion pour lire et jouer en famille avec de superbes Cherche et trouve, des romans dont vous êtes de héros ou des bandes dessinées aux enquêtes rocambolesques!

Voici un rappel des horaires :

Ouverture biblio : mardi de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30; mercredi de 13 h à 16 h 30; jeudi de 9 h à 12 h et samedi de 9 h à 11 h.

Prêts sans contact : mardi de 9 h à 12 h et jeudi de 13 h à 16 h 30.

SERVICE incendie



ACCÈS AUX SORTIES EXTÉRIEURES

Le service de sécurité incendie vous invite à vous assurer que les voies d'accès menant à des sorties soient bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre maison. Balcons, terrasses et fenêtres de sous-sol doivent être dégagés après chaque chute de neige. Si un incendie se déclare, vous devez pouvoir évacuer votre résidence rapidement et cela facilite l'intervention des services d'urgence. Pensez-y!

URBANISME



CIRCULATION DES MOTONEIGES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville a été témoin de comportement de motoneigistes enfreignant les normes municipales et de préservation de l'environnement. Des précisions doivent être apportées et un rappel des normes en place est nécessaire :

- La circulation de motoneigistes n'est pas permise sur les plages en vertu de l'article 6 – *Circulation sur les plages* du règlement sur les nuisances R2019-723. La Sûreté du Québec (SQ) est responsable de l'application de cette norme. Dans le cas de non-respect, la SQ demande d'être avisée. Des constats d'infraction peuvent être donnés.

- Le secteur de l'île aux Pirates est protégé par le statut de la Réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-rivière-Bonaventure. Des espèces naturelles rares se trouvent dans ce milieu fragile et la circulation de motoneiges, particulièrement lorsqu'il y a un faible couvert de neige, endommage la végétation.

- Les bois de mer ont comme propriété de protéger les plages de l'érosion côtière. Il est interdit par les normes du ministère de l'Environnement de retirer ces bois.

Nous souhaitons miser sur la sensibilisation au lieu de la coercition. Dans cet esprit, nous comptons sur votre collaboration pour le respect des normes en vigueur, pour le respect de l'environnement et pour la préservation des milieux naturels riches de Bonaventure.



RÈGLEMENT SUR LES COMPTEURS D'EAU

Selon la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les villes doivent prendre des mesures pour contrôler la consommation d'eau sur leur territoire. L'adoption d'une réglementation sur les compteurs d'eau par les villes est une de ces obligations. Ces dispositions légales visent à calculer la consommation d'eau potable sur le territoire de Bonaventure et ce, pour les immeubles résidentielles et non résidentielles. À cet effet, le règlement R2020-738 - *Compteurs d'eau* a été adopté. En vertu de ces nouvelles normes, les constructions neuves qui sont branchées sur le réseau d'aqueduc se doivent d'installer un compteur d'eau. Ce dispositif sera fourni par la Ville et devra être installé selon les normes indiquées dans le règlement. Vous pouvez consulter l'intégralité de ce règlement sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section *Services aux citoyens / Avis publics et règlements / Règlements pratiques*.

RAPPEL – PAIEMENT LICENCE POUR CHIENS

Le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs (RPABDC) a été mandaté par la Ville pour l'application de certains aspects de la gestion des chiens sur son territoire. L'obligation pour les citoyens d'enregistrer leur chien demeure et le paiement des frais annuels doit maintenant se faire directement sur le site du RPABDC au lien suivant : rpabdc.com/bonaventure/.

Si vous avez besoin d'assistance pour l'enregistrement en ligne, communiquez avec le réseau à : gestion@rpabdc.com ou au 581 358-1010.



TRAVAUX publics



SÉCURITÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES

L'équipe des travaux publics désire vous rappeler l'importance de ne pas se stationner ou laisser sa voiture dans la voie publique. Que ce soit pour déneiger sa cour ou pour toute autre raison, il est très dangereux de laisser sa voiture en bordure d'une voie de circulation, en particulier si la rue ou la route ne dispose pas d'accotement. En plus de nuire au déneigement et à la circulation, il en va de la sécurité de tous. La Ville remercie à l'avance les citoyens de respecter cette consigne.

LOISIRS

culture, tourisme et
vie communautaire



RELÂCHE SCOLAIRE

Cette année, la programmation de la relâche scolaire, qui se tient du 27 février au 7 mars, s'adapte au contexte. Les activités offertes seront soit à l'extérieur ou en pratique libre individuelle, en duo ou en bulle familiale dans le cas de nos infrastructures comme la piscine, le Centre récréatif Desjardins ou la bibliothèque. Des activités virtuelles sont aussi prévues.

L'équipe a su encore une fois faire preuve d'imagination pour vous fournir une programmation variée pour occuper nos jeunes durant la relâche scolaire!

Une version papier de celle-ci a été envoyée dans les cases postales et une version électronique se retrouve dans notre site Internet et sur Facebook.

Bonne relâche!

C'EST LE TEMPS DE TE TROUVER UN JOB D'ÉTÉ!

OFFRES D'EMPLOI ÉTÉ 2021

TU VEUX TRAVAILLER POUR TA VILLE, AVOUE!

On a besoin de toi pour :

- CAMP DE JOUR**
 - Coordonnateur/trice
 - Moniteur/trice
 - Moniteur/trice pour enfant avec besoins particuliers
- CAMPING**
 - Préposé/e à l'accueil
 - Préposé/e à l'entretien
- TRAVAUX PUBLICS**
 - Préposé/e à l'embellissement

Tous les détails à : villebonaventure.ca/offres-emploi

Envoie ton c.v. à : reception@villebonaventure.ca, avant le 2 avril, 16 h.

LA PAROLE aux organismes



MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Maisons Mémoire – La première maison de la série est enfin dévoilée!

Le Musée acadien du Québec (MAQ), dans le cadre de son nouveau projet *Maisons Mémoire*, présente la première exposition temporaire de la série. Elle mettra en lumière la fabuleuse histoire de *La maison Arsenault-Gallagher du Petit-Bonaventure*.

MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC (suite)

Cette exposition dresse la ligne temporelle de la maison à travers le parcours de trois de ses propriétaires. Elle témoigne de réalités sociologiques et historiques de la maison et des familles y ayant vécu. Plusieurs objets et documents d'archives présentés mettent en lumière le développement de toute une communauté.

MAISON DES JEUNES L'ANTIDOTE

Recrutement d'administrateurs

La Maison des jeunes L'Antidote de Bonaventure est à la recherche d'administrateurs et d'administratrices souhaitant s'impliquer dans leur communauté afin de soutenir le développement de l'organisme et les interventions apportées aux jeunes de la municipalité. Deux places sont à combler dès que possible. Nous sommes à la recherche de personnes avec des bagages et des intérêts divers nous permettant d'œuvrer au bien-être et la santé de nos jeunes dans le cadre de nos mandats.

De manière bénévole, à raison de quelques heures par mois, le conseil d'administration est responsable de la bonne santé de l'organisme et du soutien à la coordination. En cette période de pandémie et de confinement, nous souhaitons offrir le soutien dont les jeunes ont besoin afin qu'ils deviennent des adultes dont nous serons immensément fiers!

Pour plus d'information ou pour postuler, contactez Mathieu Tanguay, coordonnateur, au 418 534-4244.

MAISON DE LA FAMILLE

Nouveau : Série gratuite animée par Monique Paré, sage-femme retraitée, et Giselle Breton, accompagnante à la naissance, offerte à partir du 12 mars, sur inscription.

Pour l'apaisement des naissances difficiles

Groupe de soutien et de partage pour les femmes ayant vécu une expérience d'accouchement difficile.



Groupe de soutien

Malgré la guérison physique et le temps qui passe, plusieurs femmes demeurent troublées par le souvenir de l'accouchement. Que ce soit parce qu'elles ont vécu une expérience décevante, difficile ou traumatisante. Elles se retrouvent souvent seules avec leurs émotions, déceptions et peurs.

Ce groupe permet à ces femmes de se raconter, d'être accueillies sans jugement et nous l'espérons, de faire la paix avec leur histoire.

Série de 6 rencontres aux 2 semaines.



Pour information et inscription :
Maison de la Famille - MRC Bonaventure
mfanimation@navigue.com
418-534-4449